

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 31/07/2024 - 5483 - 2020 B 00065 - 880 553 714 - AB POP

Liasse 24 IS RN COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		AB POP												1 2					
Adresse de l'entreprise		AV DE LACAPELETTE ZAC LAMOTHE MAGNAC 47550 BOE												Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		8 8 0 5 5 3 7 1 4 0 0 0 1 0												Néant ☐ *					
														Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 3			
														Bruit		Amortissements, provisions		Net	
														1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	70 965	AC	54 549		16 416											
		Frais de développement *	CX		CQ														
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 583	AG		14 583												
		Fonds commercial (1)	AH		AI														
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	45 000	AK	15 913	29 087												
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM														
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO														
		Constructions	AP		AQ														
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 427	AS	20 916	31 511												
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 195 793	AU	445 273	750 520												
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV		AW															
	Avances et acomptes	AX		AY															
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT															
	Autres participations	CU		CV															
	Créances rattachées à des participations	BB		BC															
	Autres titres immobilisés	BD		BE															
	Prêts	BF		BG															
	Autres immobilisations financières *	BH	20 793	BI		20 793													
TOTAL (II)		EJ	1 399 561	BK	536 651	862 910													
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 878	BM		20 878												
		En cours de production de biens	BN		BO														
		En cours de production de services	BP		BQ														
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS														
		Marchandises	BT		BU														
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW														
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY														
		Autres créances (3)	BZ	43 665	CA		43 665												
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC														
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	300 000	CE		300 000												
Disponibilités		CF	288 572	CG		288 572													
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 850	CI		7 850													
	TOTAL (III)	CJ	660 965	CK		660 965													
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 060 527	1A	536 651	1 523 876													
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR									
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

20240100 24070920 21700

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		AB POP	Néant	☐	*
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000...)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	39 645		
	Report à nouveau	DH	182 283		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	224 495		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	457 422	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	810 490		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	35 406		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 172		
	Dettes fiscales et sociales	DY	172 702		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 254		
	Autres dettes	EA	3 428		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 066 453		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 523 876		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	1 000		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	482 431			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise		AB POP		Néant ☐ *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		Consécutives à une réévaluation antérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						3		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	70 965	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	59 583	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	37 865	KT		KU	14 562
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 031 669	KW		KX	26 029	
		Matériel de transport *			KY	67 150	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	70 446	LC		LD	12 764	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 207 130	LO		LP	53 355	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	20 092	IU		IV	701		
TOTAL IV				LQ	20 092	LR		LS	701		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 357 770	ØH		ØJ	54 056		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		DØ	70 965	D7	70 965	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LW	59 583	IX	59 583	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	52 427	MK	52 427	
		Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM	12 265	MN	1 045 433	
		Matériel de transport			IV		MP	67 150	MQ	67 150	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	83 210	MT	83 210	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	12 265	NH	1 248 220	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	20 793	2G	20 793		
TOTAL IV				I3		NJ	20 793	2H	20 793		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	12 265	ØL	1 399 561		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AB POP

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAOIE Esparts-comptables Janvier 2024 : Etat préliminaire.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AB POP</u>										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY	40 356	EL	14 193	EM		EN	54 549		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	11 413	PF	4 500	PG		PH	15 913		
TOTAL I		RK	51 769	RM	18 693	RN		RO	70 462		
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions		Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
		Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
		Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	12 360	QA	8 556	QB		QC	20 916		
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	276 983	QE	113 209	QF		QG	390 192	
		Matériel de transport	QH	9 699	QI	13 430	QJ		QK	23 129	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 939	QM	11 013	QN		QO	31 952	
		Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	319 981	QV	146 208	QW		QX	466 189		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	371 750	ØP	164 901	ØQ		ØR	536 651		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RJ	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
		Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
		Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non vérifié (NP + NQ + NR)		NW									
			Total général non vérifié (NS + NT + NU)	NY		Total général non vérifié (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AB POP</u>						Néant ☒		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B		6C		6D	
		6E	6F		6G		6H	
		02	03		04		05	
		9U	9V		9W		9X	
		06	07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB		UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF				
		UG		UH				
		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB POP		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	20 793	UV		UW	20 793				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 316		2 316						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 385		4 385					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 750		9 750					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	21 753		21 753					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 461		5 461						
	Charges constatées d'avance	VS	7 850		7 850						
	TOTAUX		VT	72 308	VU	51 515	VV	20 793			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	810 490		226 468		584 022				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	43 172		43 172						
Personnel et comptes rattachés		8C	88 021		88 021						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	63 463		63 463						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 783		16 783						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 436		4 436						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 254		1 254						
Groupe et associés (2)		VI	35 406		35 406						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 428		3 428						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 066 453	VZ	482 431		584 022				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL			35 406				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	225 448	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAOIE Experts-comptables, Janvier 2024 : Etat préparatoire.

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

DU 15 MAI 2024

* * * * *

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui s'élève à **224.495,11 Euros**, de la façon suivante :

* Dividendes aux associés : 200.000,00 Euros
Soit 200 Euros par part sociale,

* Le solde, soit : 24.495,11 Euros
Au compte « Autres réserve ».

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

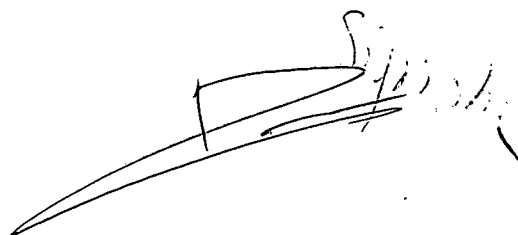
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR PART	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 décembre 2020	0	0
31 décembre 2021	0	0
31 décembre 2022	200 €	200.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La gérance

Cyril MARCO



AB POP

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 10.000 Euros

Siège social : Avenue de Lacapelette
ZAC Lamothe Magnac
47550 BOE

R.C.S. AGEN 880 553 714

* * * * *

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

* * * * *

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **224.495,11 Euros** de la façon suivante :

- * Dividendes aux associés : 200.000,00 Euros
Soit 200 Euros par part sociale,
- * Le solde, soit : 24.495,11 Euros
Au compte « Autres réserves ».

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenus au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR PART	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 décembre 2020	0	0
31 décembre 2021	0	0
31 décembre 2022	200 €	200.000 €

CR

R. J. P.